JANVIER - DÉCEMBRE 1999

RAPPORT SUR LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Message du Ministre

Je suis heureux de fournir ce premier rapport sur les initiatives prises par Santé Canada, au cours de la dernière année, pour réduire l'usage du tabac, dans le cadre de ses efforts pour aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur santé.

Nous renforçons notre réglementation pour la lutte contre le tabagisme - Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur en 1999 pour limiter davantage l'accès des jeunes aux produits du tabac. En outre, Santé Canada a lancé des consultations et fait des recherches poussées pour appuyer une réglementation qui proposerait, en 2000, l'apposition de nouvelles étiquettes de mise en garde en matière de santé sur les produits du tabac et accroîtrait les exigences relatives aux rapports que l'industrie du tabac doit fournir

Nous tenons l'industrie du tabac responsable devant la loi. De concert avec le procureur général du Canada et le ministre du Revenu, nous avons entrepris une poursuite au civil contre des compagnies de tabac dans laquelle nous affirmons que celles-ci ont délibérément encouragé une conspiration liée à la contrebande de produits du tabac. Nous demandons des dommages-intérêts de l'ordre de 1 milliard de dollars US. Santé Canada a également lancé une campagne de publicité pour rappeler aux Canadiens les graves effets de l'usage du tabac sur la santé et les encourager à examiner d'un oeil critique les efforts promotionnels de l'industrie du tabac. Santé Canada a envoyé deux groupes de fonctionnaires aux archives de la British American Tobacco Company (propriétaire de l'Imperial Tobacco), à Guilford (Royaume-Uni) afin qu'ils étudient les documents de l'industrie. Le docteur Jeffrey Wigand, ancien dirigeant de l'industrie du tabac, a accepté d'agir comme conseiller spécial.

Nous travaillons avec nos partenaires - En septembre dernier, les ministres de la Santé du Canada, des provinces et des territoires ont approuvé une nouvelle Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme, en partenariat avec les organismes de santé non gouvernementaux. Cette nouvelle stratégie fournit un cadre pour la collaboration et les interventions visant à réduire l'usage du tabac au Canada. Elle se fonde sur les consultations que nous avons tenues avec des organismes de santé, des représentants des milieux politiques et des experts d'autres gouvernements qui ont des programmes efficaces de lutte contre le tabagisme.

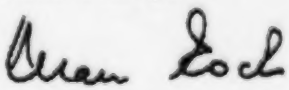

L'honorable Allan Rock
Ministre de la Santé
Janvier 2000

Nous regroupons nos efforts - L'an dernier, toutes les activités de lutte contre tabagisme, tant à l'administration centrale que dans chacun des cinq bureaux régionaux, ont été réunies dans le Bureau de la lutte contre le tabagisme. Le Bureau fournira, à l'échelon fédéral, une approche intégrée à la lutte contre le tabagisme qui comprend la recherche, les politiques, l'éducation du public, la réglementation et la surveillance de la conformité.

Vous trouverez, dans le présent rapport, des sections qui mettent en lumière nos initiatives qui visent à lutter contre l'usage du tabac chez les jeunes, à consolider notre réglementation et son application, à sensibiliser davantage la population canadienne aux pratiques de l'industrie du tabac et à améliorer notre connaissance de la science du tabac et des habitudes de consommation du tabac. Je vous incite à le lire. Pour ma part, je maintiendrai l'élan sur tous ces fronts et je présenterai un autre rapport dans un an pour vous parler de ce que nous aurons réalisé.

Canada

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.
Santé Canada

Le Rapport sur la lutte contre le tabagisme a été préparé par le

Bureau de la lutte contre le tabagisme
Direction générale de la promotion et des programmes de la santé
Santé Canada

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution

Pour obtenir plus de renseignements ou des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Publications
Santé Canda
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9
Tél. : (613) 954-5995
Téléc. : (613) 941-5366

Ce document est offert sur le site Web de Santé Canada :
http://www.hc-sc.gc.ca

©Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000

Cat .H49 - 128/2000
ISBN 0-662-64664-9

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

INTRODUCTION

USAGE DU TABAC AU CANADA

L'usage du tabac est la principale cause de maladies et de décès évitables au Canada et est responsable de plus de décès que tous les décès combinés attribuables à l'alcool, aux meurtres, aux accidents de la route et aux suicides. L'usage du tabac est la cause connue ou probable de plus de 22 maladies débilitantes, et souvent mortelles, des poumons, du coeur et d'autres organes. Au moins un cinquième de tous les décès d'adultes de 35 à 84 ans, ce qui représente plus de 45 000 décès par an, sont attribuables à l'usage du tabac.

L'usage du tabac a également des conséquences fâcheuses sur la santé des non-fumeurs, surtout des enfants. Le fait d'être exposé à la fumée du tabac, qui renferme plus de 50 produits cancérigènes, est la cause principale du cancer du poumon chez les non-fumeurs et accroît le risque d'effets néfastes sur la santé, y compris de maladies respiratoires et d'otites chez les enfants.

En plus des conséquences tragiques pour les individus et les familles, cette habitude coûte plus de 3 milliards de dollars par an au système canadien de soins de santé. En outre, l'absentéisme des fumeurs, si l'on considère les pauses pour fumer et les congés de maladie, coûtent aux entreprises canadiennes en moyenne 2 500 $ par an pour chaque fumeur, soit un total de plus de 6 milliards de dollars chaque année.

Au cours de la dernière décennie, la proportion des fumeurs âgés de 15 ans et plus a continué de baisser lentement, passant de 30 % en 1990 à 25 % en 1999.

Usage du tabac au Canada - Points saillants du [illegible] usage du tabac, de février à juin 1999

[illegible] la population

[illegible] % des Canadiens de 15 ans ou plus sont des fumeurs.

[illegible] des hommes qui fument est plus grande que celle des [illegible] % contre 23 %).

[illegible] des fumeurs est plus élevée chez ceux qui n'ont pas terminé [illegible] secondaire (29 %) que chez les diplômés d'université (18 %).

[illegible] chez les jeunes

[illegible] % des jeunes de 15 à 19 ans sont fumeurs, une augmentation [illegible] depuis le début de la décennie, alors que 21 % des adolescents

[illegible] les divers groupes d'âge et le sexe, c'est chez les hommes [illegible] âge (31 %) que l'usage du tabac est le plus répandu dans la [illegible] canadienne.

[illegible] des jeunes (45 %) déclarent qu'ils se procurent leurs cigarettes [illegible] magasins, mais une proportion accrue de jeunes déclarent [illegible] obtiennent principalement de leurs amis et des membres de leur [illegible] (33 % en 1999 contre 19 % en 1994).

Les diminutions sont plus importantes chez les Canadiens âgés, et elles s'expliquent à la fois par la renonciation au tabac et les décès, souvent liés à des maladies causées par le tabac. Heureusement, en 1999, les Canadiens qui ont cessé de fumer ont été neuf fois plus nombreux que ceux qui sont décédés par suite de l'usage du tabac (400 000 contre 45 000).

Par contre, cette tendance positive globale masque le fait que les taux de consommation de tabac demeurent à des niveaux alarmants dans certains groupes. Contrairement à ce que l'on a observé chez les adultes, la proportion de fumeurs a augmenté considérablement chez les jeunes de 15 à 19 ans pendant la dernière décennie. En 1999, les adolescents du Canada fumaient dans une proportion de 28 %, une augmentation substantielle par rapport à 21 % en 1990. Environ 62 % des membres des Premières nations et des Inuits fument; ce taux est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. De plus, l'usage du tabac est plus répandu chez les Canadiens dont le statut socio-économique est faible et chez les francophones.

De toute évidence, l'usage du tabac demeure un important problème de santé publique qui a des répercussions sur tous les Canadiens. Le gouvernement fédéral collabore avec ses partenaires provinciaux, territoriaux, non gouvernementaux et internationaux en vue de réduire l'usage du tabac. Ce rapport sur la lutte contre le tabagisme au Canada présente les activités que le gouvernement du Canada a entreprises au cours de la dernière année et il examine les orientations futures.

INTRODUCTION

USAGE DU TABAC AU CANADA

L'usage du tabac est la principale cause de maladies et de décès évitables au Canada et est responsable de plus de décès que tous les décès combinés attribuables à l'alcool, aux meurtres, aux accidents de la route et aux suicides. L'usage du tabac est la cause connue ou probable de plus de 22 maladies débilitantes, et souvent mortelles, des poumons, du coeur et d'autres organes. Au moins un cinquième de tous les décès d'adultes de 35 à 84 ans, ce qui représente plus de 45 000 décès par an, sont attribuables à l'usage du tabac.

L'usage du tabac a également des conséquences fâcheuses sur la santé des non-fumeurs, surtout des enfants. Le fait d'être exposé à la fumée du tabac, qui renferme plus de 50 produits cancérigènes, est la cause principale du cancer du poumon chez les non-fumeurs et accroît le risque d'effets néfastes sur la santé, y compris de maladies respiratoires et d'otites chez les enfants.

En plus des conséquences tragiques pour les individus et les familles, cette habitude coûte plus de 3 milliards de dollars par an au système canadien de soins de santé. En outre, l'absentéisme des fumeurs, si l'on considère les pauses pour fumer et les congés de maladie, coûtent aux entreprises canadiennes en moyenne 2 500 $ par an pour chaque fumeur, soit un total de plus de 6 milliards de dollars chaque année.

Au cours de la dernière décennie, la proportion des fumeurs âgés de 15 ans et plus a continué de baisser lentement, passant de 30 % en 1990 à 25 % en 1999.

Prévalence de l'usage du tabac au Canada - Points saillants du sondage canadien sur l'usage du tabac, de février à juin 1999

Ensemble de la population

- Environ 25 % des Canadiens de 15 ans ou plus sont des fumeurs.
- La proportion des hommes qui fument est plus grande que celle des femmes (27 % contre 23 %).
- La proportion des fumeurs est plus élevée chez ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire (29 %) que chez les diplômés d'université (18 %).

Usage du tabac chez les jeunes

- Environ 28 % des jeunes de 15 à 19 ans sont fumeurs, une augmentation notable depuis le début de la décennie, alors que 21 % des adolescents fumaient.
- Si l'on considère les divers groupes d'âge et le sexe, c'est chez les hommes de 20 à 22 ans (41 %) que l'usage du tabac est le plus répandu dans la population canadienne.
- La plupart des jeunes (45 %) déclarent qu'ils se procurent leurs cigarettes dans les petits magasins, mais une proportion accrue de jeunes déclarent qu'ils les obtiennent principalement de leurs amis et des membres de leur famille (38 % en 1999 contre 19 % en 1994).

Les diminutions sont plus importantes chez les Canadiens âgés, et elles s'expliquent à la fois par la renonciation au tabac et les décès, souvent liés à des maladies causées par le tabac. Heureusement, en 1999, les Canadiens qui ont cessé de fumer ont été neuf fois plus nombreux que ceux qui sont décédés par suite de l'usage du tabac (400 000 contre 45 000).

Par contre, cette tendance positive globale masque le fait que les taux de consommation de tabac demeurent à des niveaux alarmants dans certains groupes. Contrairement à ce que l'on a observé chez les adultes, la proportion de fumeurs a augmenté considérablement chez les jeunes de 15 à 19 ans pendant la dernière décennie. En 1999, les adolescents du Canada fumaient dans une proportion de 28 %, une augmentation substantielle par rapport à 21 % en 1990. Environ 62 % des membres des Premières nations et des Inuits fument; ce taux est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. De plus, l'usage du tabac est plus répandu chez les Canadiens dont le statut socio-économique est faible et chez les francophones.

De toute évidence, l'usage du tabac demeure un important problème de santé publique qui a des répercussions sur tous les Canadiens. Le gouvernement fédéral collabore avec ses partenaires provinciaux, territoriaux, non gouvernementaux et internationaux en vue de réduire l'usage du tabac. Ce rapport sur la lutte contre le tabagisme au Canada présente les activités que le gouvernement du Canada a entreprises au cours de la dernière année et il examine les orientations futures.

LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME AU CANADA

Le Canada est réputé dans le monde entier pour son approche globale et avant-gardiste de la lutte contre le tabagisme. Le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organisations non gouvernementales pour réduire la consommation de tabac.

En septembre 1999, les ministres de la Santé au Canada ont approuvé une nouvelle stratégie nationale pour la réduction du tabagisme, élaborée de concert avec les principales organisations de la santé nationales non gouvernementales. Cette stratégie définit le cadre général dans lequel gouvernements et organisations non gouvernementales interviendront individuellement et collectivement pour lutter contre le tabagisme. En plus d'intégrer les objectifs de longue date de prévention, d'abandon du tabac et de protection, elle ajoute la dénormalisation comme nouveau thème de programme de lutte contre le tabagisme.

Buts de la Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme

Prévention :
Prévenir l'usage du tabac chez les jeunes

Abandon :
Persuader et aider les fumeurs à cesser d'utiliser les produits du tabac

Protection :
Protéger les Canadiennes et les Canadiens en éliminant l'exposition à la fumée de tabac ambiante

Dénormalisation :
Renseigner les Canadiennes et les Canadiens sur les stratégies de marketing et les tactiques de l'industrie du tabac.

Création du Bureau de la lutte contre le tabagisme

En créant un nouveau Bureau de la lutte contre le tabagisme en août 1999, Santé Canada a réuni pour la première fois dans une même direction générale les activités d'élaboration de politiques, de recherche, de réglementation, de surveillance de conformité et de l'éducation du public que mène le Ministère, tant à l'administration centrale que dans les régions, pour lutter contre le tabagisme. Le bureau compte un effectif de 105 employés à temps plein.

La stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme

Le gouvernement fédéral est un acteur important dans la Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme. Ses mesures antitabac contribuent à l'atteinte des grands objectifs de la stratégie. L'Initiative de lutte contre le tabagisme de Santé Canada s'inspire des vastes connaissances tirées des stratégies antérieures. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement du Canada a affecté 100 millions de dollars sur cinq ans à la lutte au tabagisme, à compter de 1997-1998. L'Initiative a pour but de réduire la prévalence du tabagisme, l'usage du tabac et les effets néfastes du tabagisme sur la santé de la population canadienne, et des jeunes en particulier. Des activités en ce sens sont menées dans quatre grands domaines :

- Règlements et conformité
- Éducation du public
- Élaboration de politiques, coordination et activités internationales
- Recherche et surveillance

100-04597/

RÈGLEMENTS ET CONFORMITÉ

Objectifs :

- Protéger la santé des Canadiennes et des Canadiens compte tenu des preuves concluantes établissant un lien entre l'usage du tabac et l'incidence de nombreuses maladies débilitantes ou mortelles.
- Protéger les jeunes et les adultes contre les incitations à consommer les produits du tabac et la dépendance qui en découle.
- Protéger la santé des jeunes en restreignant l'accès aux produits du tabac.
- Sensibiliser davantage le public aux dangers que l'usage du tabac présente pour la santé.

La Loi sur le tabac est l'un des éléments clés de la stratégie de contrôle du tabac du gouvernement fédéral. Elle est conçue pour protéger les Canadiennes et les Canadiens, spécialement les jeunes, des conséquences néfastes de la dépendance au tabac pour la santé. La Loi sur le tabac réglemente la fabrication, la vente, l'étiquetage et la promotion des produits du tabac au Canada. Elle est entrée en vigueur le 25 avril 1997 et a remplacé la Loi sur la vente du tabac aux jeunes (1994) et la Loi réglementant les produits du tabac (1988). En 1998, la Loi sur le tabac a été modifiée davantage pour mettre progressivement en place des restrictions touchant les activités de promotion de commandites, sur une période de cinq ans commençant le 1er octobre 1998. Après octobre 2003, la commandite d'événements, l'usage d'éléments de marque de commerce et de noms de compagnies de tabac sur des installations permanentes associées aux sports et à la culture seront interdits.

Activités :

Au cours de l'année 1999, Santé Canada a travaillé à consolider davantage la Loi sur le tabac. Les points saillants de ses activités de réglementation au cours de la dernière année sont les suivants :

■ **Adoption d'une nouvelle réglementation visant à limiter l'accès du tabac aux jeunes** - La réglementation sur l'accès au tabac, qui est entrée en vigueur en février, stipule la nature des pièces d'identification sur lesquelles les détaillants peuvent se fier pour vérifier l'âge de leurs consommateurs de tabac et désigne les annonces qui doivent être affichées pour indiquer les restrictions relatives à l'âge. Ces règlements sur l'accès aident les détaillants à s'assurer qu'ils ne vendent pas de tabac aux mineurs. La législation dans certaines provinces contient des exigences semblables ou même plus strictes. La réglementation sur la saisie et la restitution des produits du tabac, qui est aussi entrée en vigueur en février, indiquent les étapes quant à la restitution des biens saisis en vertu de la Loi sur le tabac.

■ **Amélioration des avertissements concernant la santé sur les produits du tabac** - Santé Canada a entamé des consultations en 1999 sur un projet de réglementation visant à améliorer les avertissements concernant la santé que les Canadiens voient à chaque fois qu'ils se procurent un produit du tabac. Les Règlements d'information sur les produits du tabac proposés établiront les exigences liées à l'information qui apparaîtra sur tous les produits du tabac en vente au détail au Canada. Ils proposeront que chaque produit du tabac porte un avertissement concernant la santé, de l'information sur la santé et des renseignements sur les émissions toxiques qui soient lisibles, rédigés dans les deux langues officielles et, lorsque prescrit, en couleur. Ces exigences d'étiquetage du produit proposées aideront à s'assurer que les consommateurs sont bien informés des dangers du tabagisme.

Les Canadiens appuient de meilleurs avertissements concernant la santé sur les produits du tabac. *

- **Une majorité de Canadiennes et de Canadiens de tous âges, qu'ils soient fumeurs ou non fumeurs, donnent leur appui aux avertissements concernant la santé sur les produits du tabac.**
- **La moitié des fumeurs de tous âges disent que les avertissements concernant la santé sur les paquets de cigarettes les ont rendu plus conscients des risques que comporte le tabac pour la santé**
- **Une majorité de gens pensent que les avertissements actuels ont perdu leur efficacité.**
- **Les jeunes Canadiens, qu'ils soient fumeurs ou non-fumeurs, tedent à préconiser une information plus détaillée ainsi que l'utilisation d'illustrations.**

■ **Accroissement des exigences visant les rapports de l'industrie du tabac** - À la suite des consultations entreprises en 1998, Santé Canada a élaboré de nouveaux règlements exigeant que des rapports sur les produits du tabac soient présentés régulièrement au Ministère. L'objectif du Projet de règlement sur le tabac (rapports) est d'établir les exigences liées aux rapports sur les données des ventes, de la fabrication, des ingrédients, de la teneur en substances toxiques, des émissions

* Environics Research Group Limited. Opinions des jeunes et des adultes canadiens sur la dimension des messages de mise en garde pour la santé, septembre 1999.

toxiques et des activités de recherche et de promotion par les fabricants et les importateurs de tabac. La nouvelle réglementation fournira à Santé Canada un meilleur accès à une information plus pertinente et plus actuelle sur les substances toxiques dans les produits du tabac et dans la fumée émise par les produits du tabac. À l'aide de ces renseignements, Santé Canada sera mieux en mesure de proposer des règlements pour réduire davantage les effets néfastes du tabagisme sur la santé.

Accroissement des exigences visant les rapports de l'industrie du tabac

Le Projet de règlement sur le tabac (rapports) portera sur les éléments suivants :

- **Augmentation des exigences visant les rapports pour inclure un plus grand nombre de classes de produits du tabac (ex. bidis, kreteks, bâtonnets de tabac, feuilles de tabac);**
- **Nécessité de faire rapport sur une liste plus importante d'émissions toxiques;**
- **Nécessité pour les fabricants et les importateurs de soumettre des listes d'études applicables (ex. celles qui examinent le degré de toxicité et les effets sur la santé des produits du tabac) et de faire rapport sur les activités de promotion pour chaque marque et par province;**
- **Augmentation des exigences visant les rapports pour inclure une information plus détaillée sur la fabrication des produits du tabac et sur les ingrédients utilisés lors de cette fabrication.**

■ **Recherche d'options pour une réglementation plus rigoureuse de la promotion des produits du tabac** - En janvier, Santé Canada a publié un document de consultation, « Options pour la réglementation de la promotion des produits du tabac », pour obtenir des commentaires sur différentes options liées à la promotion des produits du tabac conformément à la Loi sur le tabac. À la lumière des commentaires reçus, le travail d'élaboration d'un projet de règlement progresse.

En plus de ses activités de réglementation, Santé Canada travaille avec ses partenaires provinciaux pour surveiller la conformité à la Loi sur le tabac. Les points saillants des mesures de vérification du respect de la loi sont les suivants :

■ **Surveillance de la vente de tabac aux jeunes** - L'application de la Loi sur le tabac vise à assurer que les détaillants ne vendent pas de cigarettes aux enfants et que la publicité sur le tabac n'atteigne pas les enfants. Santé Canada surveille le respect de ces règlements par le biais de vérifications de conformité au point de vente, par l'inspection des détaillants, par la surveillance (aussi bien des détaillants que des tierces parties), par des enquêtes et la liaison. Au cours de l'année financière se terminant en mars 1999, Santé Canada, en collaboration avec ses partenaires provinciaux a :

- mené plus de 45 000 vérifications de conformité auprès des détaillants;
- répondu à plus de 2 000 plaintes portant sur la vente illégale de tabac à des jeunes, et a enquêté sur ces plaintes;
- émis plus de 1 700 billets de contravention pour infractions alléguées à la loi provinciale;
- intenté 121 poursuites criminelles pour infractions alléguées à la Loi fédérale sur le tabac.

Le degré de conformité des détaillants s'accroît

Les taux de conformité des détaillants, entre juillet et septembre 1999, étaient de 69 %, une augmentation de 8 % par rapport à 1998.*

■ **Sensibilisation et appui de la réglementation au niveau communautaire** - Même si le respect de la Loi sur le tabac s'est accru, il est nécessaire de mobiliser davantage la communauté pour appuyer ces activités, car plusieurs jeunes trouvent encore le moyen de se procurer des cigarettes. Le projet Restreindre l'accès des jeunes aux produits du tabac s'appuie sur le principe que la grande disponibilité des cigarettes incite les jeunes à commencer à fumer. Les buts sont de sensibiliser davantage la communauté et d'obtenir son soutien pour la réglementation et les efforts de conformité qui visent à limiter l'accès des jeunes au tabac et à fournir un meilleur soutien aux agents de vérification de la conformité. En 1999, des représentants de la promotion de la santé et de la conformité aux niveaux fédéral, provincial et territorial se sont entendus pour élaborer une campagne destinée à aborder le problème d'accès du tabac aux jeunes. En octobre, Santé Canada a tenu un atelier sur Restreindre l'accès des jeunes au tabac à Ottawa avec des représentants aux niveaux fédéral, provincial et territorial qui travaillent à la promotion de la santé et à la mise en application de la Loi. Les résultats attendus comprennent une stratégie nationale de consultation et une trousse pour aider les communautés à travers le Canada à réduire l'accès des jeunes au tabac.

*AC Nielsen. Rapport final des conclusions - 1999. Mesure des taux de conformité des détaillants à la Loi sur le tabac et à la législation provinciale sur les ventes aux mineurs. Décembre 1999.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Objectifs :

- Réduire les maladies et les décès causés par le tabac au moyen d'activités de prévention, de protection et d'aide à l'abandon du tabac et faire connaître aux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux les mesures prises dans ce domaine;
- Amener le public à appuyer les mesures de contrôle du tabac et à avoir des réserves à l'égard de l'industrie du tabac;
- Veiller à établir une infrastructure qui permet une planification coordonnée et la collaboration, qui appuie les meilleures pratiques et politiques et qui développe la capacité d'action des organisations, des communautés et des jeunes.

Activités :

Voici les principales mesures d'éducation du public entreprises depuis un an :

■ **Apprendre de ce qui fonctionne dans d'autres juridictions** - En janvier, le ministre de la Santé a créé une table ronde d'experts sur la dénormalisation du tabac et l'industrie du tabac. Des experts des États-Unis se sont joints à leurs homologues du Canada pour échanger leurs connaissances sur la façon dont les stratégies de marketing, la publicité et les tactiques promotionnelles utilisées par les compagnies de tabac influencent les jeunes et les amènent à commencer à fumer. Des discussions subséquentes avec des représentants de la Californie au sujet des leçons tirées de mesures innovatrices en marketing social sur le tabac ont eu lieu, en avril, avec des représentants de Santé Canada et des parlementaires. Ce travail a servi de fondement à la campagne de publicité de 1999, la plus percutante jamais entreprise au Canada.

■ **Lancement d'une nouvelle campagne dans les médias** - Une publicité télévisée plus frappante que jamais est un élément-clé de la stratégie de lutte contre le tabagisme de Santé Canada. Pour dépeindre le tabagisme comme une habitude moins acceptée par la société, on y présente l'usage des cigarettes d'une façon qui contredit les images séduisantes qu'on retrouve habituellement dans les publicités des fabricants de tabac et dans leurs activités de promotion. Après une consultation approfondie auprès d'autres juridictions (dont la Floride, la Californie, le Massachusetts et la Colombie-Britannique), Santé Canada a lancé une campagne de publicité percutante au début de 1999. En s'inspirant des publicités utilisées avec succès dans d'autres administrations en plus de celles mises au point par Santé Canada, on a lancé trois séries d'annonces publicitaires entre janvier et décembre 1999. Ces publicités étaient frappantes et soulignaient la nature des substances toxiques contenues dans la fumée du tabac, la forte dépendance engendrée par les produits du tabac et les pratiques de marketing de l'industrie du tabac. On peut consulter ces publicités sur le site Web du Réseau canadien de la santé, qui contient aussi des informations au sujet du tabac, de ses effets sur la santé et des moyens qu'on peut utiliser pour cesser de fumer. (www.reseau-canadien-sante.ca/tabac).

La campagne de Santé Canada dans les médias nationaux a porté fruit : *

- **71 % des anglophones du Canada se rappellent avoir vu la récente annonce contre le tabac « Debi ».**
- **58 % des Canadiens francophones disent se rappeler avoir vu l'annonce « Olivier ».**
- **Près de la moitié (42 %) des personnes interrogées qui se rappellent avoir vu les publicités déclarent être devenues plus critiques à l'endroit de l'industrie du tabac.**
- **82 % des répondants disent approuver le fait que le gouvernement du Canada commandite de telles publicités.**

* **Environica Research Group Limited. Attitudes du public canadien et des leaders d'opinion envers la publicité antitabac - Résultats d'un sondage national. Novembre 1999.**

■ **Informer les Canadiens des stratégies de mise en marché utilisées par l'industrie du tabac** - Santé Canada a délégué des fonctionnaires en mai et en octobre afin de commencer, dans le cadre d'une enquête, l'examen des six millions de documents emmagasinés par la société British American Tobacco (BAT) et ses filiales (Imperial Tobacco Limitée est contrôlée à 40 % par BAT), au dépôt de BAT à Guildford, au Royaume-Uni. En novembre 1999, Santé Canada a publié 1 200 de ces documents produits par l'industrie du tabac, qu'il est possible de consulter au site Web du Centre national de documentation sur le tabac et la santé (www.cctc.ca/ncth/guildford). Les documents déjà obtenus révèlent que les fabricants de tabac ont procédé à des études approfondies et établi des stratégies au sujet du contenu des cigarettes en nicotine, en plus de mettre au point des méthodes visant à rejoindre les jeunes au moyen d'activités de promotion, et de travailler à des approches permettant de rassurer les personnes désireuses d'arrêter de fumer quant aux inquiétudes qu'elles pourraient avoir au sujet de leur santé.

Pour faciliter l'interprétation du contenu de ces documents de l'industrie du tabac, le ministre de la Santé a nommé le Dr Jeffrey Wigand conseiller spécial. Défenseur de la santé publique reconnu à l'échelle internationale, le Dr Wigand est ex-vice-président et ancien chef de la recherche chez Brown and Williamson, compagnie de tabac américaine affiliée à BAT. Son histoire a paru à l'écran dans le film populaire d'Hollywood intitulé «L'initié ».

■ **Améliorer l'accès des Canadiens aux dernières informations sur le tabac** - Les Canadiens ont maintenant accès aux informations et programmes les plus à jour au sujet du tabac grâce aux Réseau canadien de la santé. Les Canadiens peuvent, en un seul point, apprendre tout ce qu'il faut savoir au sujet des effets de l'usage du tabac et de la fumée du tabac ambiante sur la santé, des moyens dont ils disposent pour cesser de fumer, ainsi que des politiques, mesures législatives et questions fiscales concernant le tabac (http://www.reseau-canadien-sante.ca).

■ **Obtenir l'avis des jeunes du Canada** - Un comité consultatif de jeunes a été mis sur pied et veille à ce que les programmes de Santé Canada visant à réduire le tabagisme chez les jeunes demeurent bien ciblés, réalistes et efficaces. Le comité conseille le ministre de la Santé et le Secrétaire d'État à la Jeunesse sur les questions liées au tabagisme, tout en faisant valoir les préoccupations et les opinions des jeunes et des circonscriptions qu'ils représentent. Le comité consultatif des jeunes de Santé Canada est formé de 17 jeunes Canadiens âgés de 13 à 19 ans qui représentent des jeunes de toutes les parties du pays et reflète bien la diversité de la société canadienne. La première réunion du comité a eu lieu à Ottawa en novembre. Le comité a commencé ses travaux sur trois questions prioritaires : la restriction de l'accès des jeunes au tabac, les groupes à risque et l'abandon du tabac. On peut rejoindre le comité par courriel à l'adresse suivante : YAC@hc-sc.gc.ca.

Énoncé de mission du comité consultatif de jeunes :

Le comité consultatif des jeunes est une équipe représentative nationale, qui est chargée de conseiller Santé Canada au sujet de la réduction du tabagisme chez nos pairs. Dans un style de communication propre aux jeunes, nous voulons nous habiliter et habiliter les générations futures en changeant la perception qu'ont les jeunes du tabac et en faisant la promotion d'un mode de vie sain.

Santé Canada joue également un rôle clé dans l'élaboration d'une infrastructure nationale visant à appuyer et à promouvoir les mesures d'éducation du public partout au Canada. Parmi les activités dans ce domaine en 1999, mentionnons les suivantes :

■ **Partage des leçons tirées de la lutte contre le tabagisme** - Santé Canada a préparé des documents de synthèse à l'intention des jeunes, des femmes et des francophones afin de partager l'information sur les problèmes qui touchent ces groupes particuliers ainsi que les leçons tirées des stratégies antérieures de lutte contre le tabagisme quant aux façons efficaces de rejoindre ces groupes. On peut en obtenir le résumé en consultant le site Web de Santé Canada (http://www.hc-sc.gc.ca/reduction-tabagisme/).

- **Recherche sur les meilleures pratiques de lutte contre le tabagisme** - Pour s'assurer que les ressources consacrées aux programmes de lutte contre le tabagisme fournissent un rendement optimal, Santé Canada a collaboré à l'Initiative canadienne de recherche sur le tabagisme (ICRT) afin de mettre au point une façon de choisir les meilleures pratiques de lutte contre le tabagisme. Cette étude servira à l'établissement de lignes directrices qui aideront les gouvernements et les organismes non gouvernementaux à choisir les programmes de réduction du tabagisme les plus efficaces.

- **Bâtir l'infrastructure** - En 1999, en collaboration avec les provinces, les territoires et les organismes non gouvernementaux, Santé Canada a mis sur pied le Réseau national de formation et de consultation, à son administration centrale et dans les régions. Il s'agit d'un réseau national d'experts et de consultants intéressés par la lutte contre le tabagisme, qui appuie les divers paliers de gouvernement et les organismes non gouvernementaux. Le réseau servira de véhicule pour l'échange d'information, la formation, la consultation et la diffusion d'information sur les quesions touchant la lutte contre le tabagisme. Il augmentera la capacité d'action pour la lutte contre le tabagisme partout au Canada et contribuera à maintenir un niveau de capacité d'action uniforme dans tout le pays.

Mesures de lutte contre le tabagisme chez les Premières nations et les Inuits

L'initiative de lutte contre le tabagisme prévoit le financement de programmes de lutte contre le tabagisme chez les Premières nations et les Inuits, qui sont administrés par l'entremise de la Direction générale des services médicaux de Santé Canada. L'accent est mis sur la prévention, l'éducation, le marketing social, la sensibilisation et la compréhension de l'usage traditionnel du tabac. Parmi les principales activités entreprises depuis un an, mentionnons : la création, par et pour les jeunes Autochtones, d'un site Web culturellement pertinent, afin de prévenir le tabagisme et d'encourager l'abandon du tabac; la formation des travailleurs communautaires inuits sur l'utilisation d'une trousse pour l'abandon du tabac; l'organisation d'un atelier destiné aux représentants nationaux de la santé communautaire sur les effets néfastes du tabac sur la santé durant la période prénatale.

Des travailleurs de santé communautaire inuits reçoivent une formation visant à encourager l'abandon du tabac

En 1999, on a entrepris la formation de travailleurs communautaires inuits au sujet de l'utilisation d'Anirsaattianiq (Pour bien respirer), une trousse d'abandon du tabac par Pauktuutit (association de femmes inuites). Une séance de formation tenue à Inuvik du 14 au 19 novembre a été bien accueillie par environ 20 participants des collectivités inuites du nord et du Labrador.

ÉLABORATION DE POLITIQUES, COORDINATION ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Objectifs :

- Élaborer les politiques, les stratégies et les cadres nécessaires pour réduire le tabagisme au Canada.
- Promouvoir la coopération internationale en matière de lutte contre le tabagisme.

Activités :

Les faits saillants des initiatives stratégiques mises en oeuvre l'année dernière sont les suivants :

■ **Défendre la Loi sur le tabac** - La Loi sur le tabac a reçu la sanction royale le 25 avril 1997 et a été immédiatement contestée par l'industrie du tabac. Bien que le litige risque d'être long, le Ministère maintient son engagement de soutenir l'équipe chargée des procédures dans la défense vigoureuse et constante de la Loi.

■ **Lancement de poursuites contre les compagnies de tabac** - Le 21 décembre 1999, Allan Rock, ministre de la Santé, Anne McLellan, ministre de la Justice et procureure générale et Martin Cauchon, ministre du Revenu national et secrétaire d'État, ont annoncé que le gouvernement du Canada entamait un procès visant à récupérer un milliard de dollars US en dommages-intérêts contre RJR-Macdonald Inc., RJ Reynolds Tobacco Holdings Inc. et les compagnies affiliées et le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFPT).

Le gouvernement du Canada prétend que RJR Macdonald et le CCFPT ont été les principaux instigateurs d'un plan visant à encourager systématiquement et délibérément la contrebande des produits du tabac, qui a obligé le gouvernement à réduire radicalement les taxes d'accise sur les produits du tabac en 1994. Des preuves importantes indiquent que la chute conséquente du prix des cigarettes a fortement contribué à l'augmentation simultanée observée des taux de tabagisme chez les jeunes. Avec le lancement de ce procès, le gouvernement fédéral espère freiner les activités illégales futures des compagnies de tabac et de leurs conspirateurs.

« Le gouvernement du Canada et les défenseurs de la santé publique croient que cette augmentation (des taux de tabagisme chez les jeunes) est en grande partie due à la baisse des taxes sur les cigarettes qui nous a été imposée par l'intensification de la contrebande dans les années 1990. »

Allan Rock, ministre de la Santé

■ **Augmentation des taxes sur le tabac** - L'augmentation des taxes sur le tabac constitue un élément-clé de la stratégie globale du gouvernement du Canada en matière de réduction de l'usage du tabac. De façon générale, on reconnaît qu'une augmentation du prix des produits du tabac contribue à une diminution de la demande, principalement chez les jeunes. En novembre, le gouvernement du Canada a haussé les taxes d'accise sur les cigarettes de 60 cents par cartouche de 200 cigarettes en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince Édouard. Des hausses comparables de la taxe provinciale ont également été imposées simultanément par les gouvernements provinciaux de ces cinq provinces. Il y a aussi eu augmentation des taxes fédérales sur les bâtonnets de tabac, et la surtaxe de 40 p. 100 sur les bénéfices des fabricants de tabac, adoptée comme mesure temporaire en 1994, a été rendue permanente. Dans le budget de 1999, le gouvernement fédéral réduisait l'exemption annuelle de la taxe d'accise sur les exportations de 3 p. 100 à 2,5 p. 100 de la production du fabricant durant l'année précédente. En 1999, la GRC et l'Agence des douanes et du revenu du Canada ont poursuivi leurs efforts d'application de la loi afin de réduire la menace de contrebande de cigarettes.

■ **Lancement du Compendium juridique sur le tabac** - Avec l'aide de Santé Canada, l'Université d'Ottawa a lancé le Compendium juridique sur le tabac, banque de données sur Internet qui offre au Canada une source détaillée de renseignements juridiques concernant le tabac (http://www.tobaccolaw.org/).

■ **Parrainage d'activités internationales de lutte contre le tabagisme** - L'impact du tabac sur la santé publique à l'échelle mondiale (10 000 décès prématurés par jour dus au tabagisme) et l'influence mondiale de l'industrie du tabac exigent une réponse collective. Le gouvernement du Canada appuie la coopération internationale en vue d'intensifier la lutte collective

contre le tabagisme. Ce partage de la recherche et de l'expertise au plan international appuiera et renforcera les initiatives canadiennes et élargira nos connaissances. À cette fin, Santé Canada assure le financement du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) pour la recherche sur le contrôle du tabagisme au niveau international. Cette initiative vise à enrichir les connaissances en vue de l'élaboration de politiques visant à réduire les dangers du tabagisme pour la santé et le développement humain.

Le gouvernement du Canada continue d'appuyer le travail entrepris dans le cadre de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) pour renforcer les coalitions nationales contre l'usage du tabac dans les Amériques et pour l'éducation sur la santé publique. Le gouvernement du Canada est également un important partisan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de son initiative antitabagisme dont l'objectif est de coordonner une meilleure réponse stratégique mondiale à l'usage du tabac. Dans cette optique, le Canada a été un chef de file dans l'élaboration de la Convention-cadre internationale sur la lutte contre le tabagisme de l'OMS. La convetion cadre a pour but de confronter les questions de santé publique et de coûts économiques de l'usage du tabac au moyen de la coopération internationale. Santé Canada a participé à la première réunion préparatoire du Groupe de travail de la convention-cadre en octobre 1999 afin de définir les éléments pour la convention en vue des négociations officielles devant débuter à l'été 2000.

RECHERCHE ET SURVEILLANCE

Objectifs :

- Enrichir les connaissances sur les effets de l'usage du tabac sur la santé.
- Surveiller et analyser les changements des modèles de consommation du tabac, des attitudes du grand public et des pratiques de l'industrie.
- Fournir des renseignements pertinents et opportuns qui favorisent le processus décisionnel et l'élaboration de politiques et de programmes efficaces de lutte contre le tabagisme.

Activités :

Santé Canada dirige et finance la recherche pour appuyer ses propres initiatives et celles de ses homologues provinciaux-territoriaux, non gouvernementaux et internationaux en matière de lutte contre le tabagisme. Les faits saillants de la recherche réalisée au cours de l'année dernière sont les suivants :

- **Enrichissement des connaissances sur les risques pour la santé associés à l'usage du tabac** - En 1999, Santé Canada a financé des études de recherche en vue d'analyser les composants chimiques dans le tabac et la fumée de cigarettes. Cette analyse visait à vérifier et à valider les méthodes d'essai proposées pour l'analyse des cigares, du tabac en feuilles et des nitrosamines spécifiques au tabac. Les résultats de cette recherche ont appuyé un projet de règlement pour accroître les exigences relatives aux rapports sur les produits du tabac.
- **Compréhension des effets des thérapies de remplacement de la nicotine** - Santé Canada a publié en mai un rapport intitulé «Thérapies de remplacement de la nicotine pour cesser de fumer». Les thérapies de remplacement de la nicotine comme les timbres à la nicotine et la gomme à mâcher à la nicotine sont les aides pharmacologiques les plus largement utilisées pour arrêter de fumer et elles peuvent grandement augmenter les chances de succès des personnes souhaitant arrêter. Ce rapport conclut que les thérapies de remplacement de la nicotine sont les mesures les plus rentables en vue d'arrêter de fumer.
- **Réduction du danger découlant de l'usage du tabac par la modification du produit** - Bien qu'il y aura toujours des risques et des dangers associés à l'usage du tabac, il est peut-être possible de les réduire considérablement. En mai, le ministre de la Santé a créé le Comité d'experts sur les sciences du tabac et de la nicotine composé de scientifiques nord-américains chargés de conseiller Santé Canada dans l'élaboration d'une stratégie de modification des produits du tabac. Le Comité étudie des moyens éventuels de réglementer les produits du tabac et d'évaluer les aides pour cesser de fumer.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

- **Meilleure compréhension des comportements des fumeurs canadiens** - En 1999, Santé Canada et Statistique Canada ont dirigé un nouvel instrument d'enquête permettant de surveiller l'usage du tabac chez les Canadiens et d'évaluer l'impact des mesures stratégiques. L'Enquête canadienne sur l'usage du tabac (ECUT) fournira un accès fédéral et provincial systématique et permanent à l'information importante relative à l'usage du tabac. Avec un important échantillonnage de 20 000 cas et un nombre égal de personnes interrogées par province, l'ECUT fournit des données de fiabilité égale pour toutes les provinces. Les autres avantages importants de l'ECUT comprennent la disponibilité de données dans 5 à 6 mois suivant leur recueil, une information détaillée sur les jeunes de 15 à 24 ans et la flexibilité d'aborder de nouveaux problèmes de lutte contre le tabagisme.

- **Renforcement de la recherche par le biais des partenariats** - Avec la Société canadienne du cancer, l'Institut national du cancer du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Santé Canada est l'un des partenaires fondateurs de l'Initiative canadienne de recherche sur le tabac. Le but de cette initiative lancée en 1998 est de promouvoir un programme de recherche soutenu et coordonné pour la lutte contre le tabagisme. Les principales activités en 1999 comprennent notamment deux cycles du programme de planification des subventions, un atelier de recherche sur les politiques, l'étude des meilleures pratiques et l'élaboration d'un programme de bourses de recherche sur le tabagisme.

- **Soutien à l'élaboration d'une réglementation visant à mieux informer les Canadiens des risques découlant de l'usage du tabac** - Informer les Canadiens des risques entraînés par la consommation des produits du tabac est depuis longtemps un élément important de la vaste stratégie de Santé Canada visant à réduire le tabagisme. Afin de fournir un soutien basé sur les faits en vue d'élaborer de l'information plus efficace sur les effets du tabac sur la santé, on a conçu et mené en 1999 d'importantes études de recherche portant sur la sensibilisation, la connaissance et le comportement des consommateurs pour le compte de Santé Canada. Les conclusions de ces études ont servi à élaborer des moyens puissants et efficaces permettant d'informer les Canadiens des risques pour la santé associés à l'usage des produits du tabac.

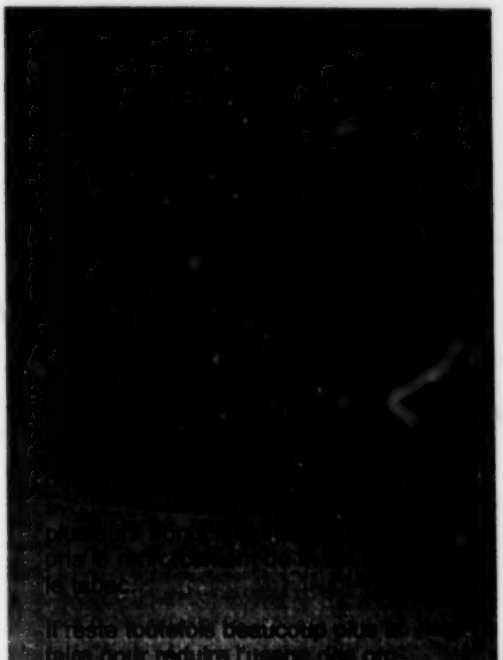

Il reste toutefois beaucoup plus à faire pour réduire l'usage des produits du tabac et leurs conséquences chez les Canadiens et nous sommes prêts à progresser et à exploiter nos réalisations. En particulier, Santé Canada travaille en collaboration avec les provinces, les territoires et les autres ministères à l'élaboration d'une approche globale basée sur la constatation de ce qui fonctionne dans d'autres juridictions. Nous nous appliquerons à atteindre les objectifs approuvés dans la Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme conformément aux orientations stratégiques. Nous poursuivrons la publicité médiatique choc pour avertir les Canadiens des effets néfastes du tabagisme et des pratiques de l'industrie du tabac. Nous explorerons les interventions efficaces et déterminerons les meilleures pratiques de lutte contre le tabagisme.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec nos partenaires de la communauté de la santé. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'une approche intégrée de la lutte contre le tabagisme et nous orienterons nos efforts en vue du renforcement de notre collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les organisations non gouvernementales.

- **Meilleure compréhension des comportements des fumeurs canadiens** - En 1999, Santé Canada et Statistique Canada ont dirigé un nouvel instrument d'enquête permettant de surveiller l'usage du tabac chez les Canadiens et d'évaluer l'impact des mesures stratégiques. L'Enquête canadienne sur l'usage du tabac (ECUT) fournira un accès fédéral et provincial systématique et permanent à l'information importante relative à l'usage du tabac. Avec un important échantillonnage de 20 000 cas et un nombre égal de personnes interrogées par province, l'ECUT fournit des données de fiabilité égale pour toutes les provinces. Les autres avantages importants de l'ECUT comprennent la disponibilité de données dans 5 à 6 mois suivant leur recueil, une information détaillée sur les jeunes de 15 à 24 ans et la flexibilité d'aborder de nouveaux problèmes de lutte contre le tabagisme.

- **Renforcement de la recherche par le biais des partenariats** - Avec la Société canadienne du cancer, l'Institut national du cancer du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Santé Canada est l'un des partenaires fondateurs de l'Initiative canadienne de recherche sur le tabac. Le but de cette initiative lancée en 1998 est de promouvoir un programme de recherche soutenu et coordonné pour la lutte contre le tabagisme. Les principales activités en 1999 comprennent notamment deux cycles du programme de planification des subventions, un atelier de recherche sur les politiques, l'étude des meilleures pratiques et l'élaboration d'un programme de bourses de recherche sur le tabagisme.

- **Soutien à l'élaboration d'une réglementation visant à mieux informer les Canadiens des risques découlant de l'usage du tabac** - Informer les Canadiens des risques entraînés par la consommation des produits du tabac est depuis longtemps un élément important de la vaste stratégie de Santé Canada visant à réduire le tabagisme. Afin de fournir un soutien basé sur les faits en vue d'élaborer de l'information plus efficace sur les effets du tabac sur la santé, on a conçu et mené en 1999 d'importantes études de recherche portant sur la sensibilisation, la connaissance et le comportement des consommateurs pour le compte de Santé Canada. Les conclusions de ces études ont servi à élaborer des moyens puissants et efficaces permettant d'informer les Canadiens des risques pour la santé associés à l'usage des produits du tabac.

UN REGARD SUR L'AVENIR

Le gouvernement du Canada s'engage à réduire l'usage des produits du tabac au Canada. L'année dernière, nous avons entrepris de nombreuses activités et nous avons réalisé des progrès sur plusieurs fronts importants, y compris le renforcement de la Loi sur le tabac.

Il reste toutefois beaucoup plus à faire pour réduire l'usage des produits du tabac et leurs conséquences chez les Canadiens et nous sommes prêts à progresser et à exploiter nos réalisations. En particulier, Santé Canada travaille en collaboration avec les provinces, les territoires et les autres ministères à l'élaboration d'une approche globale basée sur la constatation de ce qui fonctionne dans d'autres juridictions. Nous nous appliquerons à atteindre les objectifs approuvés dans la Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme conformément aux orientations stratégiques. Nous poursuivrons la publicité médiatique choc pour avertir les Canadiens des effets néfastes du tabagisme et des pratiques de l'industrie du tabac. Nous explorerons les interventions efficaces et déterminerons les meilleures pratiques de lutte contre le tabagisme.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec nos partenaires de la communauté de la santé. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'une approche intégrée de la lutte contre le tabagisme et nous orienterons nos efforts en vue du renforcement de notre collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les organisations non gouvernementales.